

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 45 (1900)
Heft: 1

Rubrik: Nouvelles et chroniques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

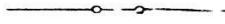
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sèdent pas d'artillerie pour la défense éloignée (comme les « points d'appui pour la défense rapprochée »), ou bien, — lorsque les circonstances locales permettent de réunir les bouches à feu pour la défense éloignée à celles pour la défense rapprochée dans les forts cuirassés d'unité, — n'ont de cuirasses que sur les obusiers et les mortiers.

* * *

Ce mode d'armement est maintenant combattu par deux officiers autrichiens, qui démontrent la nécessité qu'il y a d'installer, sur les points tactiques importants, dominants, décisifs, de la ceinture, des bouches à feu à grande portée et à trajectoire tendue, et qui demandent d'une manière pressante, vu l'importance de ces pièces, leur réunion dans des « batteries cuirassées. »

(A suivre.)



NOUVELLES ET CHRONIQUES

CHRONIQUE SUISSE

Nominations. — La suppression des exercices de landsturm. — L'affaire de Wallenstadt. — Réforme de l'instruction du tir dans l'infanterie. — Une démission.

Avant de terminer l'année 1899, le Conseil fédéral a repourvu les deux commandements vacants, par la nomination du colonel de cavalerie Ulrich Wille au commandement de la VI^e division, et par celle du colonel d'infanterie Hermann Heller au commandement des « troupes de la défense du Gothard »; le commandant du Gothard a rang de colonel-divisionnaire.

Sur le nouveau commandant de la VI^e division il y a peu de chose à ajouter à ce qu'en a dit la Chronique du mois de décembre 1899. Cette nomination était prévue; elle était désirée aussi par tous ceux qu'avaient affligés les circonstances qui avaient amené la démission du colonel Wille et qui regrettaiient que ses incontestables talents demeurassent inutilisés.

Il y a à apporter aux renseignements donnés sur sa carrière antérieure une rectification. Lorsqu'il fut appelé aux fonctions d'instructeur en chef

de la cavalerie, le colonel Wille n'était pas, ainsi que cela a été dit, instructeur de 1^{re} classe d'artillerie, il était officier de tir de la place de Thoune.

La nomination du colonel Heller au commandement du Gothard était moins attendue; son nom n'était pas de ceux que l'on mettait en avant; après le colonel-brigadier Geilinger on avait prononcé le nom du colonel-brigadier de Sprecher; c'est le colonel Heller qui l'a emporté sur ses concurrents, si concurrents il y avait.

Le colonel-divisionnaire Heller est né en 1850; il est colonel depuis 1894; jusque dans le courant de 1899 il a commandé la VIII^e brigade d'infanterie; il s'était démis de ce commandement, dit la *Gazette de Lausanne*, à l'occasion du grand remaniement qui eut lieu dans les commandements l'hiver dernier, et il était « à disposition ». Le colonel Heller est au civil un juriste; successivement président du tribunal et député au Grand Conseil de Lucerne, il est depuis 1891 président de la ville de Lucerne et député au Conseil national.

* * *

La croisade annoncée contre les dépenses militaires et contre ce que certains appellent le « militarisme » s'est apaisée; le budget militaire pour 1900 a été voté à peu près tel que le proposait le Conseil fédéral. Il n'y manque d'important que le crédit pour les exercices du Landsturm dont les Chambres avaient décidé, antérieurement déjà, la suppression.

N'est-il pas curieux de constater que pendant que dans les manifestes électoraux ou dans les discours des députés on s'élevait contre le « Moloch militaire », le landsturm, rendu à ses loisirs et à ses paisibles et pacifiques occupations, s'agitait, s'assemblait et protestait contre la suppression de ses exercices ?

Qui se serait attendu à ce que des gens d'âge mûr, dont plusieurs, sans doute, avaient accompli dans leur jeunesse, en gémissant, les obligations militaires que la loi leur imposait, en viendraient à protester parce qu'on ne leur permettait plus de s'assembler en armes et en uniformes pour se livrer à ces fantaisies tactiques dénommées exercices du landsturm ?

C'est que le landsturm était venu à point et à son heure pour permettre la création d'une nouvelle société fédérale (il en manquait!). C'est que, les exercices étant supprimés, les présidents et les comités n'ont plus de raison d'être, que les fêtes et les réunions joyeuses doivent prendre fin.

Aussi, il faut espérer que malgré la protestation ronflante du « comité central des sociétés de landsturm » les autorités laisseront les choses au point où elles les ont mises.

Il n'y aurait rien d'étonnant non plus à ce que ce mouvement fût le fait des comités seuls, dépités de voir disparaître leur seule raison d'être. Il

n'est pas douteux que les soldats du landsturm, dans leur immense majorité, ont applaudi à la mesure qui les a exemptés d'une corvée onéreuse.

* * *

A l'heure actuelle l'« affaire de Wallenstadt » n'est pas encore terminée ; depuis le 22 décembre 1899 l'enquête confiée au colonel Schultess est close ; quoi qu'on en ait dit, on en ignore les conclusions et le Département militaire fédéral ne s'est pas encore prononcé.

Mais qu'est-ce donc que l'« affaire de Wallenstadt » ?

Un caporal genevois ayant été appelé, l'automne dernier, à participer à une école de tir à Wallenstadt, écrivit à son retour dans le journal *Le Genevois* un article où il faisait connaître la façon grossière et brutale dont les soldats ayant pris part à la dite école avaient été traités. Il avait aussi, pour son compte personnel, des plaintes à formuler. Le chef du Département militaire du canton de Genève, l'honorable conseiller d'Etat Boissier, adressa au Département militaire fédéral la demande d'une enquête afin d'établir la réalité ou l'inanité des faits reprochés aux officiers de l'école de tir de Wallenstadt. Le Département militaire fédéral donna suite à cette demande, ordonna une enquête administrative qui fut confiée au colonel Schultess, instructeur de la III^e division, sans préjudice, si les faits révélés étaient d'une nature particulièrement grave, d'une instruction judiciaire ultérieure.

Au cours de l'enquête qui, commencée à Berne, s'est poursuivie et terminée à Genève, un correspondant (on dit que c'est celui de l'Agence télégraphique suisse) télégraphia à son agence des renseignements n'ayant aucune valeur officielle, peut-être inspirés par le premier promoteur de l'enquête et dont la tendance était par conséquent intéressée. La plupart des journaux suisses ont reproduit ces renseignements sans les faire suivre d'aucun commentaire ; quelques-uns, le *Vaterland* et la *Neue Zürcher Zeitung* ainsi que l'*Allgemeine Schweizerische Militärzeitung* les ont commentés, les considérant comme provenant de source officielle et par conséquent comme exacts.

La vérité est que de l'enquête on ne sait que ce qu'ont voulu dire les témoins entendus et que du rapport du colonel Schultess on ne sait rien. Il convient donc de suspendre tout jugement et d'attendre la solution que donneront à cette affaire les autorités militaires supérieures.

On peut toutefois supposer que les plaintes sur la manière dont on traite les soldats à Wallenstadt ne sont pas absolument dénuées de fondement. Mais il faut, en passant, détruire une légende : c'est que ce sont les soldats *welsches* qui seraient seuls exposés à ces désagréments. Si l'on en croit les bruits qui circulent, on n'y ménage pas plus les *Allemands* que les *Welsches*, seulement ces derniers ont ce tort de se croire

plus particulièrement « tâchés »; leurs camarades de la Suisse allemande, paraît-il, en entendent autant qu'eux, mais en supportent peut-être davantage.

Il y a trois ans environ, une enquête analogue à celle qui vient d'avoir lieu fut ouverte sur des plaintes faites par des soldats de la Suisse allemande, cette fois; elle aboutit à la punition de quelques officiers-instructeurs. Avait-on atteint les vrais coupables? C'est peut-être douteux, puisque, paraît-il, cela n'a pas fait cesser l'abus.

Malgré les défenses réitérées des autorités militaires; malgré les punitions qui ont dû être infligées parfois; malgré les rappels à l'ordre fréquemment répétés, il existe encore en Suisse une école d'officiers qui pensent se distinguer avantageusement, se faire respecter et se faire obéir en affectant vis-à-vis du soldat, des manières, un ton et un langage absolument inadmissibles. Quand cela est le fait de jeunes officiers de milice, le mal, quelque grand qu'il soit, ne peut porter aux institutions un préjudice profond. Mais quand ces écarts sont imputables à des officiers-instructeurs, appartenant par conséquent à la carrière, comme cela a été le cas antérieurement et comme ce serait encore le cas dans les faits qui ont motivé l'enquête actuelle, le mal est plus grand; le mauvais exemple vient de ceux qui donnent le ton; aucune mesure ne sera trop énergique pour arrêter ces fâcheux procédés.

Il ne s'agit pas ici de suivre la bannière de tel ou tel; on n'encourt aucun ridicule à réprimer les écarts quels qu'ils soient et quels qu'en soient les auteurs. Il faut attendre avec confiance la décision de l'autorité militaire; elle fera son devoir.

* * *

Une commission d'officiers-instructeurs, présidée par le colonel J. Isler, instructeur de la VI^e division, est actuellement chargée d'étudier la réforme des méthodes et des programmes de tir. Cette étude a été provoquée par une série d'articles publiés en 1899 par le lieutenant-colonel E. Fiedler, professeur de sciences militaires au Polytechnicum, sous ce titre : *Kriegsmässige Schiessausbildung*¹. Il s'agirait, en même temps, de transformer complètement les cibles actuellement en usage; elles seraient remplacées par des cibles d'un système rationnel, tant pour le tir d'école que pour le tir de guerre.

Il est certain que nous pouvons réaliser encore beaucoup de progrès dans ce domaine. Mais l'instruction du tir exige beaucoup de temps. On ne peut pas négliger, pour lui faire place, d'autres branches également essentielles! Actuellement, le temps qu'on consacre au tir est insuffisant et l'on ne forme pas des tireurs. Si la commission

¹ La *Revue militaire suisse* exposera dans son prochain numéro les méthodes proposées par le lieutenant-colonel Fiedler.

parvient à résoudre le problème qui lui est posé, sans qu'il soit nécessaire de prolonger la période d'instruction des recrues, elle aura accompli une œuvre méritoire. On ne voit pas bien comment, en définitive, on échappera à cette obligation : prolongation des écoles de recrues. Il est à craindre qu'à vouloir, quand même, conserver aux écoles de recrues de l'infanterie leur durée actuelle on ne soit entraîné, comme on dit, à déshabiller saint Pierre pour habiller saint Paul.

Il y aura, en 1900, dans un arrondissement de division, des essais d'un nouveau programme et de nouvelles cibles.

* * *

Les derniers renseignements venant du Département militaire mentionnent la mise à disposition, conformément à l'art. 58 de l'organisation militaire, des officiers suivants : le colonel d'infanterie Alfred Zemp, de Lucerne, qui commandait la XV^e brigade d'infanterie (Landw. I^{er} ban) ; le colonel d'artillerie Joseph Schobinger, de Lucerne, à l'état-major du II^e corps d'armée ; le colonel d'administration Emmanuel Walker, de Bienne, commissaire des guerres du II^e corps, et le colonel de cavalerie Eugène Lecoultrre, d'Avenches, commandant la I^{re} brigade de cavalerie.

Le colonel Lecoultrre avait été breveté le 6 janvier 1898 ; il avait été investi à la même date du commandement de la I^{re} brigade de cavalerie ; pourquoi donc se retire-t-il déjà de l'activité ? Certes il aurait pu rendre encore d'utiles services ; il avait le goût du service et l'amour de son arme. Ne disait-il pas, aux dernières manœuvres, après avoir chargé à la tête de neuf escadrons : « C'est le plus beau jour de ma vie ». Cette exclamation était loin de faire prévoir une retraite aussi prompte et qui nous attriste. Que ce bon camarade reçoive ici l'expression de nos regrets.

Le Conseil fédéral a adopté une ordonnance sur l'équipement des chevaux d'officiers ; il y aura lieu d'en parler plus longuement.

CHRONIQUE ALLEMANDE

(De notre correspondant particulier.)

L'Allemagne au XIX^e siècle ; coup d'œil rétrospectif. — Mutations et décès de généraux. — Suppression de notre attaché militaire à Paris. — Le budget militaire de 1900. — Les professeurs civils au corps des cadets. — Crédit de camps d'instruction dans les XV^e et XIX^e corps. — Recrutement des chevaux des bataillons du train. — Adoption de chevaux de bât pour le transport de la munition dans les chasseurs. — Réorganisation de l'armée bavaroise. — Ecoles de tir pour officiers généraux. — Petites nouvelles.

Au seuil du XX^e siècle — nous venons en Allemagne d'y entrer de par la volonté des autorités --, il est intéressant, avant de reprendre ma

chronique de chaque mois, de jeter un rapide coup d'œil sur le siècle qui vient de s'éteindre et de retracer le développement qu'il a apporté à nos institutions militaires. Ce n'est pas un historique que je veux faire, il faudrait un volume; je me bornerai à quelques notes rapides. Et, en parlant de notre situation militaire, j'aurai, cela va sans dire, à tenir compte de notre état politique pendant cette période de cent années.

En 1800, l'Empire allemand était à l'agonie. La soi-disant armée de l'Empire, la *Reichsarmée*, avait cessé d'exister. Les armées des principaux Etats de l'Allemagne étaient toutes indépendantes les unes des autres dans leur développement : l'Autriche, la Prusse, la Bavière, la Saxe ayant toutes leurs institutions propres. Cependant, chez toutes, l'organisation des armées était à peu près identique ; on y voyait des troupes mercenaires, recrutées même à l'étranger, un service extrêmement long et des lois militaires extrêmement sévères, presque cruelles. Les officiers appartenaient presque exclusivement à la noblesse.

Après la dissolution de l'Empire, en 1806, la plupart des Etats qui continuèrent à exister, copierent l'organisation française, liés qu'ils étaient par la Confédération rhénane à l'Empire de Napoléon. La tactique surannée de la Prusse la faisait succomber au génie de Napoléon, à Iéna et à Auerstedt. Survint la réorganisation de 1808, qui, sous l'influence des Scharnhorst, des Gneisenau et des Boyen, transforma l'armée sur des bases toutes nouvelles ; si on n'y introduisit pas du coup le service militaire personnel et obligatoire, du moins on s'y acheminait à grands pas. On prépara les opérations qui devaient libérer la Prusse du joug napoléonien et on encadra très habilement la levée en masse qui s'opéra en 1813. Après la campagne de 1813-1814, le service obligatoire devint légal et réglementaire, et on le conserva durant la longue période de paix qui suivit la guerre de 1815.

La Prusse demeurait seule de son organisation dans la Confédération germanique ; les autres Etats en restèrent à leur système de conscription, et dans la majeure partie d'entre eux, la troupe n'avait qu'un effectif extrêmement réduit, les cadres seuls étant présents sous les drapeaux. Seule aussi, pour ainsi dire, de tous les Etats allemands, la Prusse faisait encore les frais en sang et en argent de la défense militaire nationale. On y travaillait avec le plus grand zèle et le meilleur succès dans le domaine militaire. L'état militaire de la Confédération dans son ensemble n'était cependant pas ce qu'il aurait dû être ; l'unité manquait. Même en Prusse on se prit à remarquer une certaine décadence, un recul dans son développement et dans son esprit militaires ; on manquait de cadres pour former toutes les recrues, l'instruction de la troupe laissait à désirer, l'âme faisait défaut. Il appartint à Guillaume I^r d'avoir été cette âme, et d'avoir, par la réorganisation de 1860, opéré le rajeunissement de l'armée de première ligne, en doublant les cadres, en augmentant le nombre des recrues

et en appelant la landwehr à former l'armée de seconde ligne. La réforme porta rapidement ses fruits; les campagnes de 1864 et de 1866 montrèrent qu'il avait touché juste. La Prusse, renforcée par les annexions que lui procurèrent ces campagnes, prit un rang prépondérant parmi les Etats allemands, tandis que l'Autriche perdait la position qu'elle avait occupée jusqu'alors.

Ce fut à ce moment que se constitua l'armée de la Confédération de l'Allemagne du Nord. Les Etats du Midi, devenus alliés de la Prusse, adoptèrent ses institutions militaires. Fort peu de temps après, la guerre de 1870-71 devait amener la création de l'Empire allemand, érigé sur sol français, au château de Versailles. L'unité politique eut pour conséquence l'unité militaire de l'Empire. Le succès sans pareil des armes allemandes dans cette campagne amena la plupart des pays européens à adopter des institutions militaires analogues à celles de la Prusse, en les adaptant, cela va sans dire, aux conditions spéciales et au système propre de chaque Etat. Le service militaire est maintenant presque partout obligatoire et l'organisation militaire générale de la plupart des grandes puissances a, dans ses lignes principales, des analogies frappantes.

Depuis la campagne de 1870-71, et après l'unification allemande, on n'est pas resté inactif. Ce qu'on a commencé sous Guillaume Ier, on le continue avec Guillaume II. En 1871, l'Allemagne comptait 18 corps d'armée, elle en a 23 aujourd'hui; de 148 régiments d'infanterie en 1871, elle passe à 216 en 1900; ses 36 régiments d'artillerie de campagne de 1871 sont devenus 86 actuellement. La force totale de son armée, alors de 400 000 hommes, s'élève maintenant à 570 000 hommes, officiers non compris. L'avance est, vous le voyez, considérable. Elle ne porte pas seulement sur les effectifs et sur le nombre des combattants, elle est partout, aussi bien en quantité qu'en qualité; on en a la preuve lorsqu'on observe nos grands exercices de troupes et nos manœuvres. Il saute aux yeux qu'entre la situation militaire de l'Allemagne en 1900 et celle de 1800, on a le contraste du jour et de la nuit; aussi a-t-on, à bon droit, des motifs de donner une certaine solennité militaire au nouveau siècle, ainsi que l'a ordonné l'Empereur.

Dans l'art de la guerre, le siècle dernier est bien celui qui a produit les progrès les plus remarquables depuis que le monde existe, et ces progrès on les doit, en majeure partie, aux perfectionnements incessants de la technique, aux découvertes modernes et à leur immédiate application au domaine militaire. On pourrait déjà s'en convaincre en ne comparant que le seul armement des troupes. Durant les guerres de l'Empire, de 1800 à 1815, on ne connaissait alors que le fusil lisse qui tirait à 200 mètres un coup par minute et avec quelle précision!... Aujourd'hui, la portée est de 2000 mètres .la vitesse de tir de 20 à 30 coups, la précision incomparable; sou ,peu, le fusil automatique augmentera encore cette vitesse;

je ne parle pas des mitrailleuses Maxim, qui tirent 600 coups par minute.

Même constatation pour les bouches à feu. Les canons d'il y a cent ans étaient lisses et ne produisaient aucun effet au delà de 1200 mètres; aujourd'hui, le canon de campagne tire 10 ou 20 coups par minute, à une distance de 5000 à 6000 mètres. Dans d'autres domaines, les chemins de fer, les télégraphes, le téléphone, l'éclairage et l'énergie électriques, l'aérostation, les pigeons-voyageurs, les voitures automotrices, que sais-je encore, sont venues révolutionner les institutions militaires et leur apporter des moyens absolument inconnus ou fort rudimentaires il y a seulement cinquante ans. Et les inventions de se poursuivre...

Il ne s'agit pas seulement des procédés et des inventions du domaine de la technique. Le côté intellectuel, les sciences militaires, la tactique ont fait de remarquables progrès dans le siècle passé. Il en faudrait aussi parler, j'y renonce faute d'espace. Un mot cependant. La dernière année du siècle a ouvert à la Haye de solennelles délibérations sur le désarmement général et l'arbitrage international. Quels sont les fruits de cette Conférence ? Voyez plutôt les événements du sud de l'Afrique, l'Angleterre sur le point d'introduire le service personnel et obligatoire... et tout ce que l'avenir nous réserve. *Sapienti sat !*

* * *

Avant la mutation du siècle, se sont produites en décembre dernier quelques mutations dans le monde militaire. Je dois, en chroniqueur consciencieux, signaler les principales, celles d'officiers connus ou de situation marquante.

Un major-général, le général de Wulffen, à Deutsch-Eylau, passé à disposition, a pour successeur notre ancien gouverneur-suppléant et commandant de la troupe d'occupation de l'Afrique orientale, de 1894 à 1897, le colonel de Trotha. Un major de Wallenberg a été nommé chef de la 2^{me} section du grand état-major. Enfin, on vient de désigner en la personne du major de Zglinitzky, depuis longtemps attaché au corps des cadets, le commandant de l'Ecole de cadets qui s'ouvrira le 1^{er} avril à Naumbourg.

Parmi les généraux récemment décédés, j'ai à signaler quelques noms qui sont connus dans l'histoire des guerres, en premier lieu celui du général d'infanterie Freiherr v. Wrangel, mort le 28 novembre au grand âge de 87 ans, un vieux de la vieille, et un nom glorieux dans nos annales. Lieutenant en 1830 au 1^{er} régiment à pied de la Garde, il démissionna en 1841 à la suite d'une blessure grave reçue à la tête dans un duel. Il rentra au service en 1843, et se fit recevoir en 1848 dans la petite armée du Holstein pour combattre contre le Danemark. Il y fit les deux campagnes de 1848 et de 1849 avec un brillant succès. Ce fut lui qui au combat de

Kolding, voyant dans une panique un bataillon s'ensuivre, arracha à un tambour sa caisse, battit la charge et ramena la troupe au combat. On le surnomma depuis lors : le tambour de Kolding.

Dans la campagne du Mein en 1866, Wrangel commandait une brigade d'infanterie de la division Gœben ; il prit part à neuf batailles et fut décoré de l'ordre Pour le Mérite. En 1870, il était à la tête de la 18^e division d'infanterie du IX^e corps et se fit remarquer dans les combats de Colombey, Gravelotte, Noiseville, Orléans, Beaugency et Le Mans. A Colombey, un obus éclata sous son cheval et tua sa monture. Il échappa par miracle. A Orléans, ce fut lui qui s'empara de la ville. La campagne de 1870-71 lui valut quatre dépositions. A la conclusion de la paix, il fut nommé gouverneur de Posen. Il prit sa retraite en 1876.

Le général d'infanterie Freiherr v. Rössing, qui est mort le 1^{er} décembre, naquit à Hanovre en 1836 ; il entra dans l'infanterie de ce royaume. Il prit part à la bataille de Langensalza et passa en 1867 au service de la Prusse comme capitaine aux grenadiers de la Garde. Il se distingua à Saint-Privat. Au siège de Paris, il fut un des premiers à forcer l'entrée du village de Lebourget qu'on venait d'abandonner à l'adversaire. Il démissionna en 1895 après avoir commandé trois ans la 28^e division à Carlsruhe.

Le lieutenant-général Freiherr de Meerscheidt-Hüllessen, décédé le 3 décembre, avait soixante-neuf ans. Il sortait aussi de l'infanterie. En 1848, il combattit contre l'insurrection de Pologne ; en 1864, on le voit à la guerre contre le Danemark où il se fit remarquer à l'assaut des redoutes de Doppel, en 1866 dans la campagne de Bohême, en 1870-71 dans celle de France, montrant une rare bravoure à la bataille de Vionville, ainsi que dans les opérations de la Loire.

— Vous aurez appris, par les journaux politiques, le rappel — ou plutôt par euphémisme — la suppression du poste d'attaché militaire d'Allemagne à Paris. Ce poste, qu'occupait le major baron de Süsskind, ainsi que les postes d'attachés des autres puissances de la Triplice, restera vacant pendant un temps illimité. C'est une conséquence des révélations faites au cours du procès Dreyfus, preuve en est le maintien du poste de notre attaché naval à Paris le capitaine de vaisseau Siegel. La France ne paraît d'ailleurs pas vouloir user de représailles et n'a pas l'intention de supprimer ses attachés auprès des Etats de la Triplice, comme l'annonçaient certaines publications. Il est d'ailleurs probable que dans quelque temps, on enverra à Paris un nouvel attaché, les états-majors ayant un grand intérêt à avoir des officiers dans les ambassades et n'ayant d'ailleurs pas vu de très bon œil la mesure qui vient d'être prise, toute temporaire qu'elle soit.

Süsskind appartient maintenant au 2^e régiment de la garde à pied ; il a été promu lieutenant-colonel *dès* son rappel. Les journaux ont fait erreur en lui attribuant ce grade par anticipation.

— L'*Etat militaire de l'Empire*, nous entendons par là le budget militaire pour 1900, a paru les premiers jours du mois de décembre. L'effectif en simples soldats continuera à être le même que pendant le second semestre de 1899 et cela jusqu'au 1er octobre 1900, où il s'augmentera de 2919 hommes. On créera le 1er avril, en Saxe, un régiment d'infanterie à deux bataillons en supprimant un bataillon de chasseurs et en prélevant des hommes sur les corps d'infanterie existants. Le nouveau régiment prendra le n° 181, chiffre le plus élevé dans l'armée de l'Empire allemand. Toutefois n'oublions pas que la Garde prussienne et l'armée bavaroise ne figurent pas dans la numérotation des régiments.

D'autres formations nouvelles seront effectuées en Prusse le 1er octobre 1900. Ainsi on créera : 3 escadrons de chasseurs à cheval, 19 batteries montées — dont 8 à l'effectif moyen et 11 à l'effectif faible, — un groupe d'artillerie montée, dit « groupe d'instruction » (Lehrabtheilung), à l'Ecole de tir de l'artillerie de campagne de Juterbogk. Cette école aura comme chef un commandant de brigade, avec rang de major-général, et les trois groupes d'instruction, composés de chacun trois batteries, formeront un « régiment d'instruction » (Lehr-Regiment) sous les ordres d'un colonel.

Enfin, pour compléter le personnel d'instruction de l'Académie de guerre, on va créer des emplois permanents de professeurs de sciences militaires. Il en faudra neuf en tout, on se bornera pour le moment à trois. C'était jusqu'ici les officiers du grand Etat-Major qui étaient appelés à donner les cours en dehors de leurs occupations réglementaires ; aussi, autre qu'il était parfois difficile de trouver des officiers aptes à l'enseignement, on devait trop souvent en changer à mesure que les officiers d'état-major permutaient.

Dans le corps des cadets, on projette également des améliorations ; elles ne pourront toutefois s'exécuter que par un vote du Reichstag, en raison des dépenses auxquelles elles donneront lieu. En effet, les professeurs civils appelés à donner des cours à l'Ecole des cadets se trouvent dans une position moins privilégiée que leurs collègues des lycées ; tandis que ces derniers peuvent avancer en grade, c'est-à-dire devenir directeurs d'écoles supérieures, ceux des écoles de cadets n'avancent pas, la direction de divers dicastères de l'Ecole relevant d'officiers supérieurs. Le commandant du corps des cadets, le major-général de Seckendorff (ancien attaché militaire en Suisse) désire avoir à sa disposition un philologue distingué, qui lui servira d'adjoint dans la direction de l'enseignement en même temps que de conseil dans les questions d'ordre pédagogique.

On établira aussi une certaine hiérarchie entre les professeurs du corps des cadets à laquelle correspondra une échelle d'appointements graduée et plus élevée que l'actuelle.

Les différents degrés de cette hiérarchie professorale comprendront un Directeur supérieur des études (Ober-Studiendirector), adjoint au chef

du corps, sorte de chef d'état-major civil, deux Directeurs d'études à l'Ecole principale de Gross-Lichterfelde, directeurs qui existent déjà d'ailleurs, un Conseiller d'études à chacune des huit écoles préparatoires de province. Les Directeurs et les conseillers d'études recevront des appointements correspondant à ceux des Directeurs de lycées. Il appartient au général de Seckendorff d'avoir su témoigner aux professeurs civils une sollicitude que ne leur avaient pas montrée ses prédécesseurs. Elle aura pour effet de lui procurer des professeurs beaucoup mieux qualifiés et d'en avoir un plus grand choix, alors que la disette s'en faisait sentir, la plupart des professeurs à ambition ou à talents préférant rester dans l'enseignement civil supérieur, qui les conduisait à de plus hautes destinées.

— L'artillerie à pied verra son effectif renforcé en sous-officiers à partir du 1^{er} avril 1900 et en simples soldats à partir du 1^{er} octobre. A la même dernière date, on rétablira l'effectif de l'artillerie à pied comme avant 1893. On l'avait réduit à cette époque afin de permettre les formations d'infanterie de 1897 sans trop grever les budgets. On compte augmenter également le nombre des commandants d'arrondissements (Bezirks-Kommandos) pour le proportionner à l'accroissement de la population, surtout dans les districts industriels.

— On profitera de la création des chasseurs à cheval pour doter la 38^e division (XI^e corps d'armée) de cavalerie dont jusqu'ici elle était dépourvue.

Cette division sera pourvue de deux escadrons sous les ordres d'un major. Vous n'ignorez pas que le Reichstag avait repoussé la formation des chasseurs en régiments sur l'instance des conservateurs qui ne voulaient pas entendre parler de régiments de cavalerie à quatre escadrons. Il a bien fallu se tirer d'affaire d'une autre manière.

La formation de batteries de campagne en Prusse sera achevée par les dispositions qui entreront en vigueur le 1^{er} octobre ; en Saxe, il faudra attendre jusqu'en 1901. Pour la Bavière, le budget présenté au Reichstag ne fait mention que d'un petit nombre de simples soldats en plus. Le budget de la Bavière dépend d'ailleurs des délibérations des Chambres de ce royaume. Le budget parle aussi de l'augmentation des colonnes de munitions. J'aurai peut-être l'occasion d'y revenir une autre fois.

— Le camp d'instruction du Ve corps d'armée sera installé sous peu ; le budget porte un article relatif au commandant du camp avec le personnel qui lui est adjoint. Le camp portera le nom de « Posen » et non de Biedrusko comme on l'avait désigné jusqu'ici.

On va faire l'acquisition de terrains pour établir un camp d'instruction au XV^e corps en Alsace. Il s'agit d'un territoire, couvert en grande partie de forêts, propriété de l'administration du Reichsland, et de terrains con-

tigus appartenant à des particuliers. Il importe d'agir au plus vite afin que ces derniers ne profitent pas de la situation et n'élèvent pas autre mesure leurs prétentions ; aussi l'Etat demande-t-il un premier crédit de 1915000 marks pour les acquisitions urgentes, tandis que l'ensemble de la superficie à acquérir coûtera environ neuf millions de marks. Le territoire dont il s'agit est situé près de la petite forteresse de Bitche, bien connue par sa longue défense dans la campagne de 1870-71.

On va également commencer sous peu les acquisitions nécessaires au camp d'instruction du XIX^e corps saxon de nouvelle formation.

— Jusqu'à présent les bataillons du train devaient se contenter pour leurs attelages des chevaux réformés de la cavalerie et de l'artillerie. On va faire l'essai de leur fournir des chevaux de remonte provenant soit de dépôts de chevaux, soit d'achats directs.

Quatre bataillons en seront les premiers dotés et recevront chacun 15 chevaux : deux bataillons des chevaux de remonte, et deux des chevaux achetés. D'après le budget on emmènera dans les exercices et manœuvres 125 voitures de guerre par bataillon. On comprend qu'on ne puisse employer dans les exercices futurs des chevaux de rebut d'autres corps, encore que ceux provenant de la cavalerie ne s'attellent pas toujours.

— Nos quatre bataillons de chasseurs de l'Alsace vont être dotés de chevaux de bât pour transporter les munitions. Le transport des munitions dans les caissons est cependant maintenu, mais, en terrain accidenté, ces caissons ne pouvaient s'avancer assez près de l'emplacement des tirailleurs ; il fallait mieux. Les chevaux auront la faculté de se réapprovisionner auprès des caissons qu'on laissera plus en arrière sur les routes et chemins. Chaque bataillon comprendra 8 chevaux de bât conduits et soignés par des conducteurs du train. Un sous-officier monté du train par bataillon en aura la surveillance.

— Ma dernière chronique parlait des essais d'automobiles aux manœuvres impériales. On compte continuer ces expériences spéciales en 1900, mais seulement pour le transport des approvisionnements et des munitions. On demande à cet effet un crédit de 175 000 marks. On a acquis la conviction que des voitures automotrices rendraient de bons services pour ce genre de transports, mais on sait aussi très bien qu'on ne peut guère compter sur un rendement immédiat de ces voitures, ni sur une marche assurée et à l'abri de tout accroc. Il importe de se rendre compte des systèmes les meilleurs et les mieux appropriés. On compte terminer les expériences en 1901.

— Je vous ai déjà signalé, je crois, les lacunes nombreuses que présentait le corps des médecins militaires. On s'en est ému en haut lieu. On espère attirer de nouveaux jeunes militaires dans le corps de santé en

leur accordant une indemnité pour leurs études. Le budget parle de 300 à 1500 marks par médecin; on n'est pas d'avis que cette indemnité soit capable de combler ces vides. Il s'agit moins pour eux du remboursement d'une partie des dépenses nécessitées par leurs études que de l'abandon d'une position civile. D'autre part, les autorités militaires n'acceptent pas n'importe qui comme médecins, elles réservent leur choix et ne prennent que les officiers dont les qualités personnelles paraissent devoir cadrer avec les exigences militaires. Ce sont autant de facteurs qui tiendront à l'écart encore nombre de candidats.

— Les difficultés qu'a entraînées le service de deux ans pour le recrutement des sous-officiers et des anciens premiers soldats continuent à se faire sentir; aussi se propose-t-on d'essayer dans les troupes à pied d'engager des soldats pour une troisième année de service. Ils recevraient la haute paye et une prime de réengagement (Handgeld). On commencera cet essai en 1900.

— Le budget parle de tout, même... de la littérature militaire. On demande des crédits pour une relation des manœuvres impériales à l'usage des autorités et des corps de troupes, ainsi que pour un aide-mémoire relatif à la législation et à la procédure pénale militaire, aide-mémoire fort utile, convenons-en, mais bien peu attrayant pour les profanes!

— La nouvelle organisation de l'armée bavaroise commencera à s'effectuer le 1^{er} avril prochain. Elle ne sera achevée que le 1^{er} octobre 1902. Au 1^{er} avril 1900, on formera le III^e corps d'armée à Nuremberg. Il sera composé :

1^o De la 3^e division (Nuremberg), fournie par la 6^e brigade (Nuremberg) et par la 8^e brigade (Bayreuth), cette dernière prélevée sur le II^e corps.

2^o De la 6^e division, de nouvelle formation, à Ratisbonne, fournie par la 4^e brigade (Ingolstadt), prélevée sur le 1^{er} corps, et par la 5^e brigade (Ratisbonne).

On adjoindra au corps un bataillon de pionniers n° 3, à créer.

Après les prélèvements effectués pour le III^e corps, les deux autres corps bavarois se trouveront composés comme suit : I^{er} corps (Munich), avec la 1^{re} et la 2^e division à chacune deux brigades; II^e corps (Wurzburg) : 4^e division (Wurzburg), formée des brigades n° 7 et de la brigade n° 12 (Zweibrücken) qui viendra remplacer la brigade n° 8; — la 5^e division (Landau) avec sa 9^e brigade à Landau et la 10^e brigade à Metz.

Une des divisions du nouveau III^e corps restera au préalable sans cavalerie; on la dotera plus tard de deux escadrons de chasseurs à cheval.

L'organisation de l'artillerie de campagne bavaroise commencera à partir du 1^{er} octobre 1900. On créera d'abord les états-majors d'une brigade, de trois régiments et d'un groupe, ainsi que six batteries d'obusiers, un

bataillon et une compagnie du train. On supprimera par contre à la même date quatre batteries à cheval et deux compagnies de santé.

Un an plus tard, c'est-à-dire le 1^{er} octobre 1901, on constituera en plus les états-majors de deux brigades, de trois régiments, de quatre groupes, de même que trois batteries montées, une compagnie de télégraphes et une du train.

Enfin, le 1^{er} octobre 1902, on complétera les formations en créant encore les états-majors d'une brigade, d'un régiment, d'un groupe et de trois batteries montées. La réorganisation opérée, l'artillerie de campagne bavaroise comptera 6 brigades, 12 régiments, 24 groupes montés, 1 groupe à cheval, soit 60 batteries montées et 2 batteries à cheval. Les régiments auront, en temps de paix, un groupe à trois batteries et un groupe à deux batteries, portées à trois à la mobilisation. Les brigades auront leur garnison à Munich, Augsbourg, Wurzbourg, Landau, Nuremberg et Ratisbonne.

Un détail à signaler avant de quitter la Bavière : le manteau gris et la pèlerine grise des officiers ont été adoptés et introduits dans l'armée bavaroise.

— Afin d'initier davantage les officiers généraux sortant de l'infanterie et de la cavalerie au tir de l'artillerie de campagne, on va ouvrir prochainement, en janvier et février, deux cours de tir d'une durée de quinze jours chacun, auxquels on appellera les commandants de division et un commandant de brigade par corps d'armée. Ce cours aura lieu chaque année. Réciproquement, à l'école de tir d'infanterie, on créera un cours de tir à l'usage des généraux provenant de l'artillerie et de la cavalerie.

Ces dispositions sont excellentes et contribueront pour une large part à amener la fusion des trois armes principales. Elle se justifie d'ailleurs par l'incorporation de toute l'artillerie de campagne aux divisions.

— L'empereur vient de donner sa sanction au nouveau *Règlement de service en campagne*, dont j'avais touché quelques mots dans ma dernière chronique. La commission, chargée de préparer ce règlement, était présidée par le général de Hæseler. Ses délibérations ont duré près de deux mois. Dans son ordre, l'empereur insiste sur la liberté qui doit être laissée aux chefs de tout rang dans l'application du règlement. Les chefs ne doivent pas être gênés (*beengt*) dans son emploi. Le ministre de la guerre, seul, a le pouvoir d'en donner des commentaires. Le règlement paraîtra peut-être déjà en février.

— La Société militaire de Berlin a entendu, dans sa séance du 13 décembre, un très intéressant exposé du colonel comte York de Wartenbourg (qui a assisté à vos manœuvres) sur : *L'Afghanistan et la rivalité de la Russie et de l'Angleterre en Asie*. L'empereur assistait à la séance.

Cette conférence a été publiée en brochure, sous le titre : *La pénétration de la Russie en Asie* (Das Vordringen der Russischen Macht in Asien); elle a été très remarquée.

Vous aurez certainement relevé dans le discours de l'empereur du 4^e janvier, son intention de donner à la marine un développement égal à celui de l'armée de terre. On reconnaît fort bien dans son discours la nation à laquelle il a fait allusion. Cette indication de l'empereur est suggestive, non moins qu'instructive. Les Etats qui s'endorment dans une paix éternelle auront à leur heure un terrible réveil. Songer à temps voulu à sa défense et à son armement est la sagesse des nations; le petit peuple des Boers en fournit aujourd'hui un éclatant exemple.

CHRONIQUE ANGLAISE

La guerre dans le Sud-Africain.

Avant de reprendre le récit des événements, il ne sera peut-être pas sans intérêt de jeter un coup d'œil sur l'organisation de l'armée anglaise. Les renseignements qui suivent sont en majeure partie empruntés au livre de M. Charles S. Ferram : *The Armies of the World*, qui a paru dans le courant de 1899.

Le Royaume-Uni est divisé en quinze districts militaires : dix en Angleterre, quatre en Irlande, et le district d'Ecosse. Les trois districts d'Aldershot, Woolwich et The Curragh sont formés seulement par ces localités et les environs immédiats. Les douze autres districts se divisent dans leur totalité en soixante-sept districts régimentaires, chacun sous l'autorité d'un colonel et devant recruter chacun deux bataillons de l'armée active.

Le service militaire dans l'armée anglaise est volontaire. L'âge d'entrée, la taille, le poids varient, mais, généralement, l'âge d'entrée est compris entre dix-huit et vingt-cinq ans, la taille minimum 1 m. 63, avec 0 m. 84 de thorax. Le service se divise en service long et service court. Le premier comporte douze ans sous les drapeaux ; il est limité à la *House hold Cavalry* et à quelques corps spéciaux. Le service court est de trois, quatre, sept ou huit ans sous les drapeaux, avec neuf, huit, cinq ou quatre ans dans la réserve. Les prolongations de service et les réengagements sont en outre grandement facilités. La réserve se divise en trois classes qu'on appelle successivement pour renforcer l'armée en cas de mobilisation. L'armée active comprend 230 000 hommes environ, et la réserve quelque 80 000.

A côté de l'armée active, nous avons la milice, dont le but primitif était

de fournir un corps exercé en cas de danger national, et qui se recrute également parmi les volontaires. Le service est de six ans, avec faculté d'y entrer de dix-huit à trente-cinq ans, ou même quarante-cinq pour d'anciens soldats. Quelque temps après leur enrôlement, les recrues sont réunies pour une instruction préliminaire de six mois. L'instruction annuelle ne doit pas excéder vingt-sept jours, ou cinquante-six en cas de nécessité. On peut évaluer l'effectif de la milice à 130 000 hommes, primordialement destinés à ne servir que dans le royaume.

Les volontaires sont au nombre de 225 000 hommes, formant trente-trois brigades. Ils sont équipés à leurs frais, et ne font que quelques jours de service par an. La *yeomanry* est la cavalerie des volontaires, formant dix-huit brigades, recrutée en grande partie parmi les jeunes fermiers. L'effectif en est généralement évalué à 11 800 hommes, chiffre probablement exagéré; c'est tout au plus 9000 qu'il faudrait compter.

Voyons maintenant comment sont organisées les différentes armes:

Infanterie: Dans chacun des soixante-sept districts régimentaires on recrute un régiment d'infanterie à deux bataillons de ligne, deux bataillons de milice, le dépôt régimentaire et les bataillons de volontaires du district. Les Gardes, soit les *Grenadiers Coldstream, Scots-Guards*, ont leur quartier général à Whitehall. Chaque régiment devrait avoir trois bataillons, mais les Coldstream et les Scots ne sont pas encore au complet. Il y a en outre deux *Rifle regiments*, savoir le *King's Royal Rifle Corps* et la *Rifle Brigade*, ayant chacun quatre bataillons et qui ne sont pas des régiments territoriaux.

Le dépôt régimentaire a généralement quatre compagnies et a à sa charge le recrutement et l'instruction. L'état-major permanent des bataillons de milices lui est attaché. Dans chaque régiment, un bataillon — le *Home battalion* — est ordinairement destiné à rester au pays; son effectif est de 26 officiers et 775 sous-officiers et soldats. Le *Foreign battalion* a sur pied de guerre l'effectif de 29 officiers et 982 sous officiers et soldats. Chaque bataillon d'infanterie a huit compagnies dont les soldats sont armés de fusil Lee-Metford à magasin, avec mire graduée jusqu'à 2800 yards (le yard = 0m914) et ayant comme extrême portée 3500 yards. Le magasin, qui contient dix cartouches, est mobile, et le fusil peut servir comme arme à un coup. Le calibre est d'environ 7,7 millim. (0,303 inches); le projectile pèse 13,9 grammes, il est en plomb recouvert de cuivre et de nickel. Vitesse initiale $v_0 = 610$. Ce fusil doit être remplacé par le Lee-Enfield avec rayage Enfield. Le soldat anglais porte 150 cartouches sur lui; dans les chars de bataillon et dans la première réserve il en a en outre 172. Le bataillon est suivi de quinze chars à quatre chevaux et de trois mulets.

L'*infanterie montée*, non encore organisée, comprend quelques bataillons à effectif plus faible, composés d'hommes choisis dans les bataillons

d'infanterie et ayant reçu une instruction spéciale de deux à trois mois. Un petit corps de cyclistes est actuellement en formation.

La cavalerie. — Pour le recrutement, le pays est divisé en trois districts. Elle forme trente et un régiments, dont cinq de cavalerie lourde, treize de *medium cavalry* et treize de cavalerie légère, plus trois dépôts. Le régiment a quatre escadrons, chacun avec trois à quatre *troops* ou pelotons; son effectif varie, mais on peut admettre comme moyenne 664 hommes avec 618 chevaux. La cavalerie anglaise est armée de la carabine Lee-Metford, un peu plus courte que le fusil et de même calibre; chaque homme porte trente cartouches sur lui; elle a en outre un sabre ou une lance pour les régiments de lanciers et pour les premiers rangs des régiments de dragons comme essai.

Il existe pour l'artillerie dix districts de recrutement. Toute l'artillerie anglaise est divisée en deux régiments: le premier, comprenant l'artillerie à cheval et l'artillerie de campagne; le deuxième, l'artillerie de forteresse et celle de montagne. Les batteries à cheval sont au nombre de 21 (11 en Inde) et les batteries de campagne 103 (42 en Inde). De nouvelles batteries de campagne sont en formation. Il y a en outre à Woolwich trois batteries d'obusiers à quatre pièces. L'effectif de guerre d'une batterie à cheval est de cinq officiers, 179 hommes et 201 chevaux; celui d'une batterie de campagne, de cinq officiers, 170 hommes et 138 chevaux. Les batteries ont quatre ou six pièces (généralement six) du calibre de 7,62 cm., avec six caissons et sept autres voitures. Elles sont actuellement en train d'être transformées en pièces à tir rapide. Le calibre des obusiers est de 12,7 centimètres.

Le Génie (*Royal Engineers*) comprend des pontonniers, des télégraphistes, des compagnies de chemins de fer, des sections aérostatiques, etc.

Quant au détachement de subsistances et au service médical, il faudrait entrer dans trop de détails pour donner simplement une idée de la complication de ces institutions.

* * *

Le mois de décembre fut désastreux pour les armées anglaises, si désastreux qu'il a arraché quelques lignes de sympathie à tel journal boeroophile ou pour mieux dire anglophobe. Car c'est par haine des Anglais que l'on montre souvent sur le continent tant de sympathie pour les Boers, qui sont en général très mal connus. Mais il paraît qu'on n'a pas besoin de connaître pour se faire une opinion, c'est une question de sentiment; et un peuple dont les ressortissants à l'étranger prennent les meilleures places dans un compartiment de chemin de fer n'a évidemment droit à aucune sympathie. Et pourtant quelles leçons pour toute nation européenne que la simple constatation du calme avec lequel le peuple de Londres et

l'Angleterre tout entière ont appris les nouvelles de jour en jour plus narrantes. Au bout de plus de deux mois de lutte, pas un pouce de terrain gagné et près de 8000 hommes hors de combat; partout des insuccès, et la nation conserve cependant son calme et sa dignité, comprenant qu'il vaut mieux essayer de réparer les fautes commises que de crier à la trahison ou de pleurer comme des enfants. Et qu'on ne vienne pas parler de guerre injuste quand on ne s'est pas donné la peine d'examiner par quel enchaînement de circonstances elle a dû éclater et qu'on ignore qu'environ les quatre-cinquièmes des habitants des deux républiques, les noirs, préféreraient de beaucoup la domination anglaise au demi-esclavage où ils croupissent actuellement.

Arrivons-en aux événements. Dans l'ouest, après le combat de Modder-River, lord Methuen a établi son camp sur les bords de la Modder. Il est en communication optique avec Kimberley. C'est par ce moyen qu'on apprit la sortie opérée le 28 novembre par les assiégés, qui parvinrent à s'emparer de quatre redoutes; ce fut là que le colonel anglais Scott trouva la mort avec vingt-quatre des siens. Mais entre Kimberley et l'armée de secours, à Spytfontein, les Boers ont pris position, et les retranchements qu'ils élèvent témoignent de leur intention de défendre sérieusement le passage.

Le général Methuen avait encore à veiller sur ses derrières. Il avait appris qu'un détachement d'un millier d'hommes avec un canon avait coupé, dans les environs de Graspan, le télégraphe et un pont de la voie ferrée. Il envoya, pour mettre à la raison cette petite troupe, un bataillon d'infanterie et une batterie d'artillerie; l'opération réussit pleinement et les dégâts furent bientôt réparés. Le dimanche 10 décembre l'artillerie anglaise se mit à bombarder, avec un grand succès prétendant-on, les retranchements ennemis à Maggersfontein, position au sud-est de Spytfontein. C'était le lendemain que le combat devait s'engager; ce fut le combat de Maggersfontein, qui, s'il ne fut pas un désastre, doit être regardé comme un échec sérieux.

« Lundi à l'aube, » dit l'*Army and Navy Gazette*, « l'infanterie fut engagée dans des circonstances désastreuses, surtout pour une brigade, les Highlanders, commandée par le brave et populaire major-général Wauchope, qui fut tué dans l'action et que l'armée entière regrette. Les forces engagées étaient les 9^e et 12^e lanciers, une batterie d'obusiers, les 18^e, 62^e et 75^e batteries de campagne, la brigade de la garde, le 2^e bataillon des Black-Watch, le 1^{er} bataillon des Argy and Suntherland Highlanders, le 1^{er} bataillon de la Highland-Light-Infantry et le 1^{er} bataillon des Gordon-Highlanders. L'action commença, il est vrai, dimanche, quand l'artillerie bombardait les positions ennemis. Le dimanche soir, l'infanterie quitta le camp de Modder-River, marchant au nord-est. L'objectif de la brigade des Highlanders était l'éperon méridional

» de la position des Boers. A la pointe du jour, elle se trouve à moins
» de 200 mètres d'un retranchement ennemi, sans qu'on puisse croire
» qu'elle a eu le moindre soupçon de sa présence. Les Highlanders sont
» reçus par un feu terrible sur leurs flancs et doivent se retirer en laissant
» beaucoup de monde sur le terrain. Ils se reforment dans un bas-fond,
» puis s'élancent en avant, avec la plus grande bravoure. »

Ils durent reculer. Lord Methuen avait affaire à trop forte partie, sa tentative échoua. Il doit attendre des renforts.

Au sud de l'Orange, la situation du major général Gatacre reste sensiblement la même pendant les premiers jours de décembre. Autour de lui, quelques petits détachements ennemis qui l'inquiètent sans qu'il puisse pourtant agir sérieusement contre eux. Le 8, il avait son quartier-général à Putters-Kraal, avec un poste avancé à Molteno. C'est dans cette dernière localité qu'il concentra, le samedi 9, environ 2500 hommes, soit 2 bataillons d'infanterie, 2 batteries d'artillerie et de l'infanterie montée. Ces troupes quittèrent la ville à 9 heures du soir dans le but d'attaquer Stormberg à la pointe du jour. On peut croire que la distance avait été mal calculée vu que, malgré une marche forcée de près de sept heures, l'aube surprit la colonne encore loin de son but et marchant insouciante, sans se douter le moins du monde qu'il put y avoir des ennemis dans les environs.

Tout à coup, sur la droite, éclate une vive fusillade, un feu terrible qui jette d'abord un peu de trouble dans les rangs des Anglais. Mais l'ordre finit par se rétablir et le combat s'engage. Tandis que le Royal and Prish Rifles avec l'infanterie montée parvenaient à s'installer sur un mamelon, le 2^e Northumberland Fusiliers essaya, sans y réussir, de tourner la position ennemie. L'artillerie fit également tous ses efforts, mais en vain. Vers 7 heures, le général Gatacre dut ordonner la retraite que soutinrent les deux batteries. De son côté, l'artillerie boère, tirant jusqu'à 5 kilomètres, poursuivait, par un tir bien dirigé, la colonne en fuite. Environ 600 hommes tombèrent entre les mains de l'ennemi.

Ce fut un sérieux échec pour les armées anglaises, surtout par l'effet produit dans la colonie sur les Afrikanders qui, de plus en plus nombreux, vont se mettre du côté des Boers.

Les journaux anglais sont sans pitié pour le général Gatacre, chacun surenchérit sur les défauts de cet officier. Il faut bien dire que, sciemment, il exécuta sa marche dans des conditions désavantageuses, de nuit, par des chemins qui n'étaient souvent que de petits sentiers et, comme ses collègues, sans prendre les mesures de sûreté les plus élémentaires. « Toute l'affaire, dit l'*United Service Gazette*, est tout ce qu'il y a de plus déplorable et le général peut remercier son étoile d'avoir eu affaire à un ennemi incapable de profiter des avantages acquis. Il a pu se retirer mais en abandonnant plus de 600 officiers et soldats qui avaient eu la mal-

chance de servir sous ses ordres. Nous ne pouvons que regretter que ce ne soit pas le contraire qui ait eu lieu, c'est-à-dire que toutes les troupes soient rentrées et que le général soit resté. »

Pour compenser la fâcheuse impression produite par ce mouvement manqué, le War Office reçut le 13 un télégramme du général French l'informant qu'une partie de ses troupes, sous le commandement du colonel Porter, avait réussi à repousser une tentative des Boers contre Naauw-Port. Opération purement défensive de la cavalerie anglaise, qui éprouvait le besoin de faire parler d'elle. Quinze jours plus tard, elle se montrera plus audacieuse à Colesberg.

Au Natal, on ne bouge pas non plus pendant la première moitié du mois de décembre; on se prépare; *slow but sure* (lentement mais sûrement) disent les journaux anglais; si c'était seulement vrai.

Le général Buller est arrivé au camp de Frere, d'où l'on peut communiquer par signaux optiques avec Ladysmith; les nouvelles sont bonnes. Dans la nuit du 8 au 9, une colonne de 500 volontaires du Natal et de 100 hommes de cavalerie légère parvint à détruire un canon de 6 pouces, un obusier de 4,7 et à s'emparer d'une mitrailleuse Maxim, opération bien dangereuse, paraît-il, puisqu'on ne cesse de porter aux nues les 600 héros qui sont parvenus à surprendre dans la nuit une trentaine de Boers endormis. Deux jours plus tard, manœuvre analogue à Surprise Hill pour détruire un obusier. Ces sorties se produisent du reste fréquemment, avec plus ou moins de succès et sont absolument nécessaires pour entretenir l'ardeur belliqueuse des assiégés.

Le 12 décembre, le général Buller indiqua par un premier mouvement en avant son intention d'attaquer l'ennemi: le major-général Barton occupa, sans rencontrer de résistance, une forte position à 4 ou 5 kilomètres de Colenso et s'y établit. Le 14, une dépêche publiée par le *Times*, en seconde édition, annonçait que le matin même le bombardement de Colenso avait commencé. Et au reçu de cette nouvelle, chacun de crier à la victoire, à l'écrasement des Boers qu'on attendait depuis si longtemps. Mais il est plus facile de prendre ses désirs pour la réalité que de vaincre un ennemi qui sait se défendre et qu'on ne sait pas attaquer convenablement.

La bataille véritable commença le lendemain: Les Boers occupaient les hauteurs de la rive gauche du Tugela. Ce fleuve, le plus long et peut-être le plus large du Natal, était guéable aux environs de Colenso, en deux endroits éloignés l'un de l'autre d'environ 3 kilomètres (les ponts avaient été détruits). Le général Buller, installé depuis la veille à Chieveley, quitta son camp à 4 heures du matin avec toutes ses troupes, comptant forcer le passage aux deux gués. La brigade du major-général Hart devait attaquer à gauche, celle du major-général Hildyard à droite, celle du major-général Lytton se trouvait au centre, appuyant les deux autres. La

tentative du général Hart ne réussit pas, il fut accueilli par un feu si terrible que sir R. Buller lui ordonna de renoncer à son attaque. Quant au général Hildyard, il put envoyer un bataillon de l'autre côté du fleuve, mais l'artillerie, 2 batteries de campagne et 6 canons de marine à tir rapide, qui devait soutenir son attaque, s'approcha trop du fleuve et fut reçue par un feu nourri; les canonniers durent abandonner leurs pièces. Presque tous les chevaux furent tués et lorsqu'il fallut battre en retraite, on dut laisser 10 pièces sur place. La brigade Hildyard dut aussi se retirer. La fameuse attaque, qui devait sauver l'honneur des forces britanniques, échoua piteusement.

Depuis lors, on n'entend presque plus parler des généraux Methuen, Gatacre et Buller; de temps en temps, une canonnade, une sortie ou une rencontre de patrouilles, de petits détachements sans importance.

En Angleterre, on ne s'est pas laissé abattre par ces revers successifs. Le conseil des ministres a décidé de continuer la guerre jusqu'au bout et le maréchal lord Roberts de Kandahar a été nommé général en chef de toutes les troupes de l'Afrique méridionale, avec lord Kitchener de Khartoum comme chef d'état-major. A eux deux la direction de la troisième phase de la campagne.

Qu'il me soit permis, en terminant, de transcrire brièvement les opinions du nouveau chef d'état-major : « La presse jingoïste anglaise croyait que nos soldats auraient affaire à des sauvages. Au contraire, nous nous trouvons en face d'un ennemi redoutable, parfaitement organisé, à des Prussiens de l'Afrique du Sud. On aurait dû connaître, à Londres, les armements que faisait le Transvaal; mais on n'a pas seulement lu les rapports du général Butler. J'espère toutefois qu'il ne sera pas trop tard. Mon premier soin sera d'habituer les troupes et les officiers à une tactique réfléchie et prudente. L'Angleterre tout entière devra apprendre ce qu'est la patience, car je ne crois pas qu'avant une année les républiques africaines puissent être vaincues, encore nous faudra-t-il peut-être 150 000 hommes pour arriver à chef. »

Si lord Kitchener avait cette opinion en septembre dernier déjà, on eût bien fait de l'envoyer tout de suite dans le sud de l'Afrique.

M. W.

CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

Coup d'œil sur l'année 1899. — L'armée et la nation. — Les tendances du général de Gallifet. — La « tenue du jour. » — Le style militaire. — Simplifications ! — Adoption par l'armée des usages de l'industrie et du commerce. — Quelques écrivains militaires contemporains: G. G., A. G., G. L. M. — L'*Almanach du drapeau*. — Le *Paris* de M. Alfred Duquet. — Les attachés militaires. — Le Règlement définitif d'exercice de l'artillerie de campagne.

Un correspondant spécial et des chroniqueurs occasionnels, que je suis appelé à l'honneur de remplacer définitivement, ont tenu les lecteurs de cette *Revue* au courant des faits les plus saillants de l'année écoulée. Il ne me reste donc guère à glaner, après eux, que ce que nous appelons de la broutille. On me pardonnera pourtant si, avant d'entrer dans l'étude des menus détails dont j'ai à parler, je commence par jeter un coup d'œil sur les douze derniers mois.

J'y suis d'autant plus impérieusement poussé que la fin du XIX^e siècle est pour la France une époque décisive. A la suite d'événements qui sont trop récents et qui ont trop marqué pour qu'il soit utile de les rappeler, un désaccord a éclaté entre l'armée et la nation. Il n'est pas de ménage qui ne soit à l'abri des dissensiments. Ces dissensiments, on les supporte avec d'autant plus d'aigreur, d'autant plus de tristesse, qu'on s'est plus follement, plus tendrement, plus passionnément aimé. Et c'est le cas. Quand on est amené à se rendre compte qu'on a cessé de s'entendre, on en vient aux querelles, aux gros mots, souvent aux actes irréparables, aux paroles ineffaçables. Le mieux alors est de se séparer plus ou moins à l'amiable ou de divorcer. Mais le devoir des amis est d'intervenir, quand il en est encore temps, de prêcher la conciliation, de dissiper les malentendus.

C'est à quoi nombre de gens se sont appliqués. Si quelques-uns ont pris plaisir à envenimer le débat et à pousser des ksss, kssss, comme on en pousse pour exciter des chiens qui se battent, les esprits sages ont essayé de ramener la paix dans la maison et ils ont conseillé tant à l'armée qu'à la nation de « laver leur linge sale en famille ». Ils ont exhorté les deux partis en présence à descendre au fond d'eux-mêmes, à s'interroger consciencieusement, à ne pas se dissimuler leurs propres torts et à inaugurer le régime des concessions mutuelles sans lesquelles il n'y a pas de bons ménages.

Parmi les hommes qui ont tenu ce langage avec le plus d'autorité, il importe de citer le « colonel » dont les « lettres libres », publiées par le *Temps*, ont eu, à si bon droit, un très grand retentissement. Elles en auraient eu plus encore si les nécessités de la politique, les débats de la

Haute Cour ou les nouvelles de la guerre du Transvaal, n'avaient rempli le journal et si l'« abondance des matières » n'avait obligé à échelonner cette série d'articles à intervalles si éloignés que le lecteur, perdant un peu le fil, n'entrevoit pas la conclusion à laquelle on voulait le conduire et qui, d'ailleurs, n'a pas encore été formulée. Dès qu'elle aura paru, il est probable que « le colonel » réunira ses études en une brochure. En tous cas, je me propose de les résumer et, s'il y a lieu, de les discuter.

M. Lavisse, dans la *Revue de Paris*, M. Gervais, dans la *Revue bleue*, bien d'autres encore, ont prêché la conciliation et émis sur ce sujet extrêmement délicat des vues dont beaucoup sont très justes. Je ne m'engagerai pas sur ce terrain. Il me suffit d'avoir indiqué quelles préoccupations hantent les penseurs. Mais je me demande si le pays les suivra, ou si tout se réduira à l'élégant et frivole passe-temps d'une controverse purement académique et platonique. L'avenir nous le montrera, un avenir qui ne peut être que prochain. Malgré la distraction qu'apportera au monde, et à nous tous les premiers, la gigantesque Exposition qui se prépare sur les bords de moins en moins fleuris de la Seine, il semble indispensable que la dernière année du siècle apporte une solution. Ou bien alors celle-ci se trouvera par la force des choses, reculée jusqu'aux calendes.

Les novateurs impatients se demandent avec quelque inquiétude si le général Gallifet est bien l'homme qu'il faut pour accomplir un changement qui n'est rien moins qu'une révolution. En comprend-il la nécessité ? En mesure-t-il la portée ? En démêle-t-il le caractère ? Et, si oui, emploiera-t-il à cette œuvre capitale, mais difficile, son indéniable énergie, qu'il a appliquée, jusqu'à ce jour, à de moindres objets ? Il s'est montré peu pressé d'innover. Il a voulu plutôt restaurer d'anciennes traditions. C'est ainsi qu'il a rétabli l'obligation du port de l'uniforme et exigé qu'on se conformât aux prescriptions des *Règlements sur le service intérieur* du 20 octobre 1892, déjà tombées en désuétude depuis longtemps, si tant est qu'on les ait jamais appliquées, et aux termes desquelles la « tenue du jour se prend à partir de une heure ».

La jeune école, dont la décentralisation est le grand cheval de bataille, regrette une détermination qui ne fait aucune différence entre une capitale et un village. Que les officiers et les soldats ne sortent dans une cité populeuse que bien vêtus et avec leurs beaux atours, à l'heure où les bourgeois se promènent, on conçoit les raisons de convenance qui en font une loi. On ne veut pas que des militaires flâner, dans le négligé du matin, au milieu d'une population plus ou moins endimanchée et, en tous cas, élégante. Mais d'abord on se demande s'ils ont à flâner, s'ils peuvent flâner. Que s'ils ont du service à faire, — ce qui est, à tous égards, désirable, — ils ont à porter l'attirail qui convient à ce service : corvée, exercice, manœuvre. Les gants blancs de la « tenue du jour » conviennent aux oisifs et ne conviennent qu'à eux. Dans les places où il y a plus de sol-

dats que d'habitants, dans les camps où il n'y a que des soldats, pourquoi imposer aux officiers et aux soldats de revêtir, à partir du milieu de la journée, une tenue de parade ? Or, les règlements ne font aucune différence entre la garnison d'un poste isolé ou celle d'une grande ville. Mais qui trop embrasse, mal étreint. Les exigences excessives produisent le laisser aller. Et c'est ainsi que peu à peu, dans les bourgades d'abord, puis de proche en proche partout, ou presque, on s'est soustrait à la rigueur de la règle. La plupart des chefs ont fermé les yeux ou ont donné l'exemple. Il était urgent qu'on fit cesser un état de choses contraire à la discipline. Et alors il fallait ou imiter le général Thibaudin et dire : « Puisqu'on n'obéit pas aux ordres donnés, je les annule », ou, maintenant ces ordres, obtenir qu'on s'y conformât, ou bien encore les modifier, en laissant dans chaque place le commandant d'armes régler la question du port de la tenue du jour sous la responsabilité et d'après les indications du commandant du corps d'armée, lequel eût tenu compte des habitudes locales, du caractère des garnisons et des circonstances exceptionnelles. Il est clair que, si petite que soit la ville de Rambouillet, il suffit que le président de la République y habite pour que, pendant son séjour, on impose aux troupes de ne se montrer qu'avec leurs effets les plus beaux. Non seulement même la « tenue du jour », mais même la « tenue du dimanche » ne serait pas déplacée en pareille occurrence. Mais non : on préfère l'égalité brutale. Et tenez : un détail encore me le prouvait récemment. Par la pluie ou les gros froids, nos factionnaires revêtent un affreux « surtout » fait d'une sorte de gros feutre gris-beige et qu'on appelle capote de guérîte : c'est un vêtement chaud, laid, quelconque, sous lequel on ne reconnaît pas l'homme qui le porte, et semblable à ces manteaux couleur de muraille sous lesquels se dissimulent les malfaiteurs classiques. Eh bien, l'amour de l'uniformité est telle, chez nous, qu'on n'a pas adopté un modèle spécial de capote de guérîte pour les sentinelles qui montent la garde aux portes devant l'Elysée. L'élite de nos soldats s'affublent de cette horreur, et c'est ainsi accoutrés qu'ils rendent les honneurs aux souverains ou aux hôtes princiers qui viennent saluer, dans sa demeure, le chef de notre Etat.

L'énergie du général de Gallifet s'est manifestée encore dans une question dont la portée est plus haute que l'*« affaire »*, de la *« tenue du jour »*. Un jeune général de division, qui passe pour avoir en politique, en philosophie et en mathématiques des idées ou des connaissances très avancées, et de qui nous aurons certainement à parler un jour ou l'autre, a défendu qu'on tolérât dans les casernes et les quartiers placés sous son commandement, les journaux hostiles à la République. Cette prohibition a effaré certaines gens, qui se sont mises à pousser des cris comme s'il s'agissait de sauver le Capitole. Le ministre n'a pas hésité à couvrir son subordonné et à interdire *« de la façon la plus absolue l'introduction, par un moyen quelconque, dans les cercles d'officiers ou de sous-officiers et dans tous*

les bâtiments militaires, des journaux, revues, brochures et autres écrits qui attaquent, de parti-pris, les institutions nationales, le Président de la République et le Gouvernement. Parmi ces publications, les unes excitent les soldats à l'indiscipline et au mépris de leurs chefs ; les autres excitent ces chefs à la révolte et au mépris du pouvoir établi. Les unes et les autres seront comprises dans la même mesure d'exclusion. » Voilà ce qui s'appelle n'y pas aller par quatre chemins.

L'exécution des ordres du ministre, il faut le reconnaître, ne paraît pas devoir être facile. Les officiers qui paient les abonnements de journaux et les achats de livres dans leurs cercles, s'y considèrent comme étant absolument chez eux, hors de la tutelle de l'autorité supérieure. De leur part il y aura de la résistance. Et puis, quand et à quoi reconnaîtra-t-on, non pas, certes, qu'il y a attaque, mais que cette attaque est « de parti-pris » ? Car l'attaque involontaire, accidentelle, elle, est permise. Va-t-on rétablir la censure *ad usum militum* ? Dressera-t-on une liste des suspects ? Divisera-t-on les livres en gouvernementaux et anti-gouvernementaux ? La « mesure d'exclusion » ou de proscription atteindra-t-elle tous les journaux politiques ? Mais, n'arrive-t-il pas fréquemment aux autres de pousser à l'indiscipline et au mépris du pouvoir établi, ne fût-ce que lorsqu'ils publient des lettres comme le singulier manifeste que s'est laissé aller à écrire un ancien chancelier de la Légion d'honneur ? Je parle ici du général de qui Rochefort disait : « Ce Février, qui n'a rien de Mars... » Il n'aime pas le gouvernement actuel, et il ne le lui a pas envoyé dire. Il ne peut pardonner à la République, bien qu'il lui doive beaucoup, d'avoir été dégommé par elle des hautes fonctions qu'il occupait et d'avoir été délogé du quai d'Orsay.

Médiocrement inspiré en maintenant le formalisme du décret du 20 octobre 1892 en ce qui concerne la tenue, le ministre a eu la main plus heureuse en rappelant l'interdiction, que renferme le même décret, de saupoudrer les lettres officielles de formules oiseuses : « Mon cher colonel j'ai l'honneur de vous inviter à vouloir bien donner l'ordre... » Le libellé vraiment militaire est le suivant : « Colonel, donnez tel ordre. » L'autorité n'invite pas, elle ordonne. Elle ne prie pas, elle prescrit. Il n'y a pas pour elle de « cher » ceci ou de « cher » cela. Son honneur, elle le met ailleurs que dans les préambules de la correspondance. N'ai-je pas vu une note de service ainsi conçue : « Mon cher lieutenant, j'ai l'honneur de vous infliger quinze jours d'arrêts » ! On ne saurait trop se débarrasser des superfluités encombrantes. Le protocole doit se réduire, comme l'indique le Règlement, à employer « des termes courtois envers l'inférieur, respectueux envers le supérieur ». On ne peut donc qu'approuver le général de Galliffet d'avoir prêché (et tout d'abord prêché d'exemple) la sobriété dans le style ; mais notre armée est pleine d'esprits critiques et on ne s'est pas gêné pour reprocher au ministre de n'avoir pas su appliquer la

loi qu'il avait faite. En effet, si j'ouvre le *Bulletin militaire*, je trouve, à la page 979 (29 novembre 1899) :

Mon cher général, *j'ai l'honneur de vous adresser ampliation...*
Afin de remédier à cet abus, *je vous prie de veiller à...*

ou bien, à la page 1033 (14 décembre) : « Mon cher général..., *je vous invite à rappeler aux officiers...* » Ce sont là puériles chicanes. Elles prouvent simplement que le ministre ne lit pas toujours tout ce qu'il signe et que, d'autre part, il y a dans les bureaux une certaine inertie qui les empêche de suivre tout de suite le mouvement que leur imprime l'autorité supérieure. Il suffit de retenir une tendance très louable et qu'il conviendrait, surtout en vue de la guerre, de généraliser. J'estime, en particulier, que nos « Instructions pratiques » sur le service des armées en campagne ont grand tort en proscrivant absolument les abréviations. La correspondance des états-majors serait accélérée si on en autorisait l'emploi, sous la réserve qu'elles fussent minutieusement réglementées, bien entendu. Les commerçants ont adopté des conventions qui facilitent leurs relations et qui, étant entrées dans leurs habitudes, ne provoquent pas la moindre équivoque. Que ne les imiterait-on ?

A ce propos, que ne se débarrasserait-on de la coutume vraiment surannée de parler de soi à la troisième personne, comme le faisait César en écrivant ses *Commentaires*? Je sais bien que le « moi » passe pour être haïssable ; mais alors pourquoi les généraux l'emploient-ils quand ils arrivent et quand ils s'en vont, tandis qu'ils le repoussent dans l'intervalle? Voici l'ordre par lequel le général Duchesne vient de faire ses débuts dans son nouveau corps d'armée :

Placé par décret du Président de la République à la tête du 7^e corps d'armée, *je salue les drapeaux et étendards des régiments, et je prends le commandement à la date de ce jour.*

Quand il sera déplacé, il prendra congé de ses subordonnés sous une forme analogue. Mais d'ici là, je parie qu'il rédigera ses ordres sous la forme impersonnelle :

Le général a remarqué...
En conséquence, le général prescrit...

(Signé) Général DUCHESNE.

Pourquoi pas : « J'ai remarqué », « Je prescris » ? Quelle utilité peut-il y avoir à compliquer les choses alors que, à la guerre, tout doit être simple, comme le disait le Grand-Frédéric ? Tenez ! Ouvrez le tome II des *Méthodes de guerre au XIX^e siècle*, du général Pierron. Vous trouverez aux pages 729-730 la liste des formules de politesse employées par le major-général de l'armée du Rhin dans sa correspondance avec les officiers et employés

militaires. C'est un tableau de soixante-deux lignes. Je dis bien : 62. Le maréchal Lebœuf n'avait-il pas mieux à faire, le 23 juillet 1870, qu'à dresser ce formulaire ? Mais allez donc décider les militaires à faire usage du style commercial ! Comme s'ils avaient des leçons à demander à des gens qui font du trafic ou de l'industrie !

Ce dédain pour d'autres classes de la société, c'est une des forces de votre armée de ne le point connaître. Vos officiers et vos soldats ont un pied dans la nation : ils sont négociants et tiennent tour à tour une balance et une épée, un outil et un fusil, un mètre ou une bourse et une épée. Dès lors, ils ne distinguent pas les occupations en deux catégories : les nobles, qui seules conviennent à l'uniforme, et les autres. Cette différence, non seulement nous la faisons, nous autres Français, mais encore les Anglais, mais encore les Américains. Ces deux nations ont pourtant un sens pratique extrêmement avisé, et elles passent pour ne point se payer de mots. Eh bien, leur armée vit absolument en dehors des traditions nationales : leurs officiers sont des gentlemen qui ne fraient pas avec les hommes d'affaires, qui ne veulent en rien les imiter, prendre modèle sur eux, qui ne veulent pas entendre parler des procédés qui leur donnent le rendement maximum dans leurs entreprises, exploitations agricoles, usines ou bureaux. Conclusion : ils obtiennent un rendement dérisoire de la machine militaire. La guerre des Philippines le montre (si, à Cuba, on a eu des succès, ce n'est pas à l'armée régulière qu'on les doit), et encore plus la guerre du Transvaal. Une des forces de votre armée est l'introduction dans les institutions militaires de ce qui réussit dans les institutions civiles, de ce qui en fait la valeur.

Je faisais ces réflexions en feuilletant les bonnes pages d'un livre consacrées à quelques *Armées étrangères* par un de nos compatriotes bien connu dans votre pays. Les articles qu'il a donnés à la *Bibliothèque universelle*¹ ont eu quelque retentissement et l'ont obligé à quitter le service actif. Reprenant dès lors son indépendance, il vient de réunir en un volume qui doit paraître ces jours-ci chez Fasquelle (Bibliothèque Charpentier) les monographies qu'il avait consacrées aux armées de la Triple-Alliance, à la puissance militaire de la Russie, aux armées de l'Angleterre et des Etats-Unis d'Amérique. Il y a ajouté une étude spéciale sur l'armée suisse ; mais il n'a guère fait qu'y reproduire le travail si complet de M. Gaston Moch dans son *Armée d'une démocratie*, à laquelle vous avez décerné de si justes éloges.

Je suis heureux de pouvoir dire, à mon tour, tout le bien que je pense de cette étude. L'auteur en est un polygraphe dont on ne saurait trop admirer la variété et la fécondité : politique, science pure et appliquée, phi-

¹ Rappelons que M. Abel Venglaire a aussi collaboré à notre Revue. Il nous a donné en 1898 deux études l'une sur l'*Artillerie de campagne*, l'autre sur les *Grandes manœuvres*. (*Note de la Rédaction*.)

losophie sociale, tactique générale, art militaire et pacification, que de sujets il a abordés avec une égale précision d'esprit, un complet dédain des formules toutes faites, un détachement profond des opinions préconçues, et une indifférence bien rare au « qu'en dira-t-on ? » Ancien capitaine d'artillerie, il a marqué sa trace dans sa spécialité. Mais ce militaire, fils de militaire (son père était colonel d'infanterie), ne s'occupe plus guère que des œuvres de fraternité et de concorde. Sous le nom de *Patiens*, dont il avait signé de fortes études sur la défense des côtes, il a consacré de très intéressants ouvrages à la question si épineuse de l'Alsace-Lorraine.

Un autre capitaine d'artillerie, que de douloureuses infirmités ont obligé à prendre prématurément sa retraite, est aussi un de nos plus remarquables publicistes. Mais il s'est confiné, lui, dans les sujets purement militaires, rappelant le héros d'une des nouvelles les plus touchantes de votre spirituel Töpfer (*La Traversée*) qui s'intéressait d'autant plus vivement aux choses de l'armée qu'il se trouvait dans l'impossibilité d'agir, étant bossu. Des idées de gloire hantaient son cerveau. Il ne rêvait que chevauchées, que batailles, qu'actions d'éclat. Et toutes les ambitions guerrières lui étaient interdites par la disgrâce de la nature. Il en était réduit à jouer au soldat et à regarder les inutiles évolutions du Champ-de-Mars. Le capitaine Gilbert aura eu un plus beau rôle (dont vient de le récompenser — bien tardivement ! — la croix de la Légion d'honneur), car il a exercé une influence considérable sur notre armée. Ses *Etudes militaires*, publiées primitivement dans la *Nouvelle Revue* sous la signature G. G., sont, pour la plupart, des modèles achevés. On y trouve une foule d'idées justes et de considérations remarquables dont plus d'une fois se sont inspirés et les professeurs de notre Ecole de guerre et nos écrivains militaires les plus en renom et des officiers de tous grades et de toutes armes, sinon de toutes nationalités. C'est même un spectacle curieux celui qu'ont donné, dans une hiérarchie connue pour être jalouse et formaliste, des colonels et des généraux qui n'ont pas craint de venir emboiter le pas derrière un simple capitaine, auquel ils reconnaissaient la supériorité incontestable d'un grand talent.

N'est-il pas surprenant aussi que ce soit un artilleur, voire un balistique, qui, sous la signature « A. G., ancien élève de l'Ecole Polytechnique », a publié sur les *Maximes de guerre de Napoléon* de petits articles qui sont de vrais chefs-d'œuvre. Et je pourrais citer ses autres écrits s'ils n'étaient trop connus pour que je croie oiseux de le faire. Artilleur aussi, d'ailleurs, ce G. L. M. qui, ayant commencé à se faire connaître par des traductions, a été amené à nous donner une série d'études originales et vraiment magistrales sur l'*Officier*, sur le *Sous-officier*, sur le *Soldat*, dans lesquelles son analyse pénétrante met bien à nu ce qu'on appelle quelque peu prétentieusement l'âme de l'armée.

Décidément, notre littérature militaire, avec des penseurs comme ces

pseudo-anonymes, avec des Lewal, des Ladmiraux, des Bonnal, des Rousset, et tant d'autres, notre littérature militaire fait encore assez bonne figure, encore que, depuis quelques mois, bien des voix se soient tues. Les écrivains dont je parle ne nous ont rien donné en 1899 de vraiment notable. Faisant le tour de mes souvenirs pour vous signaler les publications de l'année écoulée qui méritent une place à part dans les bibliothèques d'officiers, je n'y retrouve rien qui marque, en fait de tactique, de stratégie. Des traductions importantes, comme celle du livre d'York sur Napoléon considéré comme homme de guerre ou comme celle des Mémoires du feld-maréchal de Moltke ; des études d'organisation, — d'organisation sociale autant que militaire, — comme celle de M. Gaston Moch ; voilà ce qui me paraît le plus saillant, encore qu'il y en ait beaucoup d'autres dignes de mention.* Dans le nombre, je citerai un petit volume que je trouve excellent, mais auquel je reproche le mensonge de son titre. C'est intitulé *Dans le rang*¹, avec l'indication : « Notes d'un dispensé ». L'auteur y retrace ses souvenirs de la vie de régiment, et il nous y montre un capitaine qui est le capitaine idéal. Que ce merle blanc ait existé, je n'en doutais pas, puisqu'un de ses anciens subordonnés nous le disait. Sa plume alerte faisait revivre une figure extrêmement sympathique : celle d'un homme intelligent et crâne, bon et noble, aussi préoccupé de l'âme de ses soldats que du bien-être de leur corps. Hélas ! Quand un prix eût été décerné à cette œuvre réconfortante et saine par l'Académie des Sciences morales et politiques, j'ai appris qu'elle avait été écrite par un officier en activité, gendre d'un de nos généraux les plus connus. Son héros, ce n'est donc plus un capitaine tel qu'il y en a un, mais bien un capitaine tel qu'il devrait y en avoir un. Si cette différence n'enlève rien à la valeur du livre, elle en change le caractère, et j'avoue que je regrette d'avoir fait fausse route dans mon appréciation. Je ne pense pas que cette peinture du véritable commandant de compagnie français puisse être intéressante pour vous, mais elle serait bien utile à nombre d'entre nos officiers. Je souhaite que beaucoup la regardent attentivement et qu'elle leur serve à quelque chose.

Ceux de vos compatriotes qui s'intéressent à notre armée, je les engage vivement à se procurer l'*Almanach du drapeau*, petite encyclopédie militaire très substantielle, très bien faite, que vient de publier la maison Hachette. Sans doute, dans la masse des renseignements qui y sont entassés, on peut signaler quelques petites inexactitudes. Sur certains points il y a peut-être trop de choses, et pas assez sur d'autres. Qu'importe ? Pour un prix modique, on a réuni dans un volume maniable, abondamment illustré, d'une lecture qu'une excellente exécution typographique rend on ne peut plus facile, une foule de données précieuses qu'on aurait grand peine à se procurer autrement et ailleurs, épargnées qu'elles sont dans des

¹ Et édité chez Delagrave sous la signature Félix Brugière.

documents très divers. Et les questions traitées ne se rapportent pas à notre armée seulement : presque toutes les puissances peuvent faire leur profit de certaines d'entre elles. Je dois avouer pourtant que la part faite à votre pays est moins que petite. Cependant je répète que c'est un livre à acheter.

J'appelle, en particulier, votre attention sur les pages 286 et 287. Vous y trouverez d'intéressants renseignements sur le canon de 75 et même trois dessins représentant cette pièce d'abord réunie à son avant-train et attelée, puis en batterie et enfin la munition. Quant au texte, j'en transcris les passages suivants¹ qui donnent des chiffres précis (car je fais toutes mes réserves sur les considérations techniques et... philosophiques qui y sont mêlées et qu'on ne s'attendait guère à voir sans doute en cette affaire) :

La nouvelle pièce est en acier et sa fermeture de culasse est à vis. Elle pèse 1750 k. avec son avant-train chargé de 24 projectiles ; avec le caisson, elle pèse 2000 k. La longueur du canon proprement dit est de 2 m. 50. L'épaisseur, près de la culasse, est de 80 millimètres, et près de la bouche, de 35 millimètres. Un canon de 75 coûte 6000 fr., le projectile environ 12 fr.

Le nouveau canon emploie des cartouches semblables à celles du fusil de l'infanterie. Le projectile, de forme allongée, fait corps avec la douille de la cartouche, en laiton, qui contient la poudre sans fumée. L'ensemble est d'une longueur de 75 centimètres...

Dans les pièces ordinaires, l'effet du recul se produit sur l'affût. Ici, le mouvement de la pièce en arrière agit sur un frein à glycérine et la pièce est ramenée en avant par l'air qu'elle a comprimé par son recul. Ce dispositif a reçu le nom de frein *hydropneumatique*. Néanmoins, une partie du recul se transmet à l'affût. Pour obvier à cet inconvénient, les roues ont chacune un patin qui, au premier coup, glisse jusqu'au sol, s'y fixe par les pointes et cale ainsi le canon en même temps qu'une bêche, dont la crosse est munie, s'enfonce solidement en terre. L'affût étant ainsi immobilisé sur le sol, deux servants, le pointeur et le tireur, peuvent s'asseoir contre cet affût pour faire le service de la pièce....

.... La pièce tire ordinairement cinq coups par minute ; mais, lorsque la rapidité du tir l'exige, elle peut arriver à tirer vingt coups par minute. Le canon est muni de chaque côté d'un bouclier protecteur en acier. Le caisson contient 72 cartouches. Pour en faciliter la distribution, il se renverse au moment du tir et s'ouvre comme une armoire....

.... Une pièce placée à 6000 mètres de distance, a suffi pour anéantir un ballon planant à 600 mètres

Hum !... Heureusement l'*Almanach du Drapeau* n'est pas un document officiel et il n'a pas force de règlement !

Je comptais vous parler d'autres ouvrages encore : de ceux, notamment, que les docteurs Laval et Nimier ont publiés chez Félix Alcan sur les effets des projectiles actuels et où on voit que les balles humanitaires, les fameuses « balles qui ne tuent pas », font bel et bien de très sérieuses blessures.

¹ La plupart de ces données concordent avec les informations précédemment publiées dans la *Revue*. (*Note de la Rédaction*.)

J'ai aussi sous les yeux deux très intéressantes lettres écrites en mars et avril 1899, par le général Beziat, au ministre de la guerre, pour protester contre le projet de déclassement de certaines de nos places. Le démantèlement ou plutôt « le nouveau classement des ouvrages fortifiés » a été partiellement commencé, comme vous l'avez annoncé dans vos « Informations » du mois de juin dernier (page 426). Les principes du projet de loi déposé le 24 février 1899 à la Chambre des députés peuvent pourtant encore être discutés : la question de la défense des Etats par les camps retranchés est toujours d'actualité, comme aussi la question des effets vuinérants de la mousqueterie et de la canonnade. C'est pourquoi, si intéressant que soit le sujet, je remets à plus tard l'examen des lettres du général Béziat, celui des ouvrages de la maison Alcan, celui d'un livre du général Castets (*Ce que j'ai vu*, chez Capiomont) et d'autres publications qui nous entraîneraient en de trop longs développements, mais qui ne perdront rien pour attendre.

Au contraire, je veux me débarrasser une fois pour toutes du *Paris* de M. Alfred Duquet. On sait que ce publiciste a consacré une série d'ouvrages à la guerre de 1870-71¹. Deux sont relatifs à Metz; huit au siège de Paris. (Ces derniers ont été couronnés par l'Académie française.) Celui qui vient de paraître traite de « la Capitulation et l'entrée des Allemands ». Comme les précédents, il témoigne d'un labeur sérieux et on peut dire qu'il ne dépare pas la collection. Mais vous trouverez sans doute que les polémiques de l'heure présente y tiennent une trop grande place, qu'elles y sont pourtant quelque peu déplacées et qu'elles risquent de priver l'historien de cette impartialité qui est une de ses principales vertus. Je sais bien que le regretté colonel Ferdinand Lecomte, dont vous déplorez la perte, faisait cas des travaux de M. Alfred Duquet. Mais je suis certain qu'il n'eût pas approuvé les tendances qui se font jour dans cette compilation où des renseignements précis sont mis en œuvre dans un esprit de dénigrement haineux, inspiré par les passions politiques. Que gagne un écrivain à traiter d'« outre militaire » ce brave et honnête Trochu auquel, certes: il manqua bien des qualités et surtout du génie, mais qui eut bien des vertus? De ce livre, au milieu d'une hécatombe de réputations, deux figures émergent seules, autour desquelles l'écrivain fait flotter l'éclat d'une auréole : le comte Palikao et le général Vinoy. C'est peu. J'oubliais, à la vérité, un troisième personnage auquel il rend justice, et avec raison: cette admirable population parisienne qui a conservé jusqu'au bout une si belle attitude. Si elle « ne fut pas appelée à braver la mort sur le champ de bataille, elle brava les maladies, qui, chaque jour, frappaient tant de victimes, avec une constance et un courage extraordinaires. Pas une seule fois elle ne faillit, pas une seule fois elle ne demanda la fin de cette cruelle épreuve, et, pour ne pas ouvrir les portes de l'immense forteresse, toutes

¹ Paris, Fasquelle (Bibliothèque Charpentier).

les classes furent d'accord ». Cette note bienveillante soulage de l'amer-tume enfiellée qui se dégage de la critique inlassable dont sont remplies les 350 pages du volume Aucun des hommes n'y est épargné : un seul, je crois, trouve grâce dans le passage que voici et qui me paraît bien caractéristique :

M. Quesnay de Beaurepaire, orateur médiocre et écrivain de grand mérite, nommé, plus tard, procureur général à Paris et président de Chambre à la Cour de cassation, joua un assez vilain rôle dans les affaires Boulanger et du Panama, mais se releva, aux yeux des honnêtes gens, lors de l'abominable affaire Dreyfus, en défendant courageusement le droit et la justice.

A une prochaine chronique, la suite de la bibliographie.

Un mot de nécrologie, avant de finir, pour signaler la mort du général Guioth qui fut un homme distingué, intelligent et aimable. Et deux informations dont l'une technique et l'autre politique, en réponse aux questions que vous m'avez posées.

Ou plutôt, non : je ne vous dirai pas ce qu'on pense ici du retrait des attachés militaires de la Triplice. Les circonstances, le hasard, la volonté des souverains ont eu leur part dans cette affaire, qui n'a pas laissé d'émoi dans l'opinion publique. Mais ce sentiment s'est à peine manifesté. Contre leur ordinaire, les journaux ont été sobres de commentaires. Trouvez bon que j'imité leur réserve.

Je serais plus disposé, si cette lettre n'était déjà bien longue, à m'étendre sur le maintien en vigueur, pendant au moins un an encore, du « Projet de règlement de manœuvre de l'artillerie de campagne », approuvé le 18 juillet 1898¹. Les corps de troupes ont été « invités à consigner dans des rapports les observations que leur a suggérées la pratique de ce règlement, ainsi que les propositions qu'ils ont cru devoir présenter en vue d'en améliorer la rédaction ». Il paraît que les rapports forment un dossier volumineux dont le dépouillement durera longtemps. Le règlement définitif ne sera prêt que pour l'année scolaire 1900-1901, au plus tôt. En attendant, le « Projet » continuera, dit la circulaire ministérielle du 21 novembre 1899, à être appliqué « strictement et sans discussion ».

J'ai eu la bonne fortune de pouvoir prendre connaissance sinon des rapports eux-mêmes, du moins d'un résumé qui en a été fait par un officier supérieur que ses qualités manœuvrières rendent particulièrement compétent et qui doit à sa haute situation d'être parfaitement informé. Son impression générale est qu'une foule de critiques de détail ont été formulées, dont la majeure partie se retrouvent dans tous les rapports : ceux-ci, ou du moins beaucoup d'entre eux, n'ont pas grand intérêt ni grande portée. Il aurait été très facile de donner satisfaction aux desiderata qu'ils expriment. Mais il en est d'autres, au contraire, devant lesquels le Comité

¹ Et dont nous avons parlé à cette époque. (*Note de la Rédaction.*)

d'artillerie se trouve fort embarrassé. Son président actuel, le général Gras, le créateur du fusil modèle 1874, est un ingénieur militaire plutôt qu'un officier de troupe, et ses études n'ont que très peu porté sur la tactique de détail de son arme. Or, il se trouve en présence de principes opposés qui ont été formulés et présentés avec une grande force d'argumentation, par certaines commissions régimentaires. Et c'est, paraît-il, l'impossibilité de concilier des opinions si contraires et la difficulté de faire un choix entre elles qui ont déterminé le maintien du « Projet » de 1898. Nous aurons donc occasion d'en reparler.

Puisque je parle de l'artillerie, laissez-moi ajouter que sa Section technique a lu avec un intérêt particulier votre article du mois dernier sur les Maxims. Pour beaucoup d'officiers, l'emploi que vous faites de cet engin est une véritable révélation. Vous savez que nous cherchons, nous aussi, une mitrailleuse et que nous la voudrions du même modèle que la vôtre. Mais nous y mettons comme condition qu'elle tire la munition du fusil Lebel. Or, la poudre sans fumée de notre cartouche a une détente si progressive et produit un recul si doux qu'elle a grand'peine à actionner le mécanisme de répétition. Le fonctionnement de l'arme est donc insuffisamment assuré, et il paraît que c'est cette difficulté qui retarde les essais, au grand déplaisir de beaucoup de nos militaires, à commencer par le général de Negriger, partisan déterminé de la mitrailleuse, et dont l'autorité reste grande, en dépit de la disgrâce qui l'a atteint.

— — —

INFORMATIONS

ANGLETERRE

Canons de position pour l'Afrique du Sud. — L'*Engineer* du 5 janvier dernier donne une description des deux pièces de 12 cm. « improvisées » dernièrement à Wolwich en deux ou trois jours pour l'armée du Natal ; il l'accompagne des dessins que nous reproduisons (Pl. I) Ces dessins sont intéressants et suggestifs et nous espérons que jamais notre pays ne sera forcé de recourir à de pareils expédients, faute d'avoir préparé à temps un matériel suffisant.

Au moment de l'investissement de Ladysmith, le général White ne possédait que quelques batteries montées ou à cheval, armées de canons de 15 et de 12 livres. L'escadre réussit à jeter dans la place un certain nombre de canons de bord, soit quelques 12 livres de 12 quintaux, sur